

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée à ceux ci.

Pour plus d'informations, consultez la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partager.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

Toute nouvelle technologie apporte à la fois des opportunités et des formes d'asservissement. Cette fois, un cap est franchi, la démocratie est en danger.

Force est de constater que l'intelligence artificielle et les technologies numériques actuelles transforment nos comportements et nos relations sociales. Loin d'apporter des libertés nouvelles aux individus, elles les enferment dans une servitude nouvelle, celle qui est appelée « techno-serfs » ou « technoprolos » (les nouveaux prolétaires du numérique).

Ces derniers produisent de la valeur sans en être rétribués, par exemple lorsqu'ils contribuent aux bases de données des géants du numérique. Les grands acteurs comme Google ou Amazon ne se contentent pas de surveiller et de vendre des données. S'ils ne produisent rien de tangible, ils exercent un contrôle inédit sur les producteurs et les consommateurs, en créant de nouvelles formes de capital, « le capital cloud », qui restructurent profondément l'économie mondiale. Ils captent des données sur nos habitudes, nous influencent de manière subtile mais puissante.

A ce jour, alors que se pose la question de civiliser ou de réguler ce nouveau système, toute forme de censure est proscrite sur X (Musk) et désormais sur Facebook. Le 7 janvier, Mark Zuckerberg a annoncé une refonte complète des règles de modération sur les plateformes de son groupe Meta pour le plus grand plaisir de l'extrême droite états-unienne mais aussi mondiale.

L'Union européenne prendra-t-elle des mesures efficaces de modération pour éviter les dérapages informatifs et diffamatoires inévitables ?

La désinformation, la manipulation de masse sur fond politique sont, de fait, revendiquées. La démocratie est en danger. Les milliardaires veulent mettre les peuples à leur botte et soutiennent activement les démarches politiques aux relents fascistes.

La réponse face aux outrances médiatiques est de faire vivre la démocratie, d'initier débats et décisions collectives afin d'échapper à ces tentatives de main mise politique des puissants argentiers de ce monde qui préfèrent envoyer leurs amis dans l'espace plutôt que d'investir dans la recherche médicale, la réduction de la pauvreté ...

« L'Alternative lewardoise » 1 élu

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.



VILLE DE LEWARDE

Février 2025

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Madame, Monsieur,

La communication évolue constamment, et notre commune s'adapte à ces changements pour rester proche de vous. Les réseaux sociaux permettent de diffuser des informations rapidement, de partager des initiatives locales et de favoriser les échanges. Cependant, ils ont aussi leurs travers : l'immédiateté peut parfois laisser place à des jugements hâtifs, des malentendus, voire des critiques peu constructives.

Je comprends que chacun ait le droit de s'exprimer, et je respecte ce besoin. Cependant, je crois aussi à la force du dialogue direct, sincère et respectueux. Plutôt que de se perdre dans des commentaires écrits derrière un écran, pourquoi ne pas venir en discuter de vive voix ?

Car, soyons honnêtes, il est beaucoup plus facile de critiquer à distance que de venir, avec courtoisie et ouverture, frapper à la porte de la mairie. Pourtant, cette démarche est bien plus constructive et bénéfique pour notre commune.

Je vous invite donc à privilégier ces moments d'échanges directs. Vos idées, remarques et suggestions sont précieuses, et j'y suis attentif. Ensemble, dans un esprit de respect et de dialogue, nous continuerons à faire de Lewarde une commune dynamique et solidaire.

Alain Bruneel, Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 30 janvier 2025.



Monsieur le Maire a communiqué sur deux sujets : une modification budgétaire de crédit de chapitre à chapitre, une demande de subvention au titre du fonds chêne portée par le SCOT Grand Douaisis. Ce fonds est destiné à soutenir les projets d'économies

d'énergie des bâtiments publics.

A l'ordre du jour de ce conseil :

-Action de solidarité : il a été voté une subvention de 500 € au bénéfice de la Croix Rouge française pour un secours aux sinistrés Mahorais.

-Affaires financières : a été évoqué une procédure dite de biens sans maître concernant deux habitations.

-Monsieur le Maire a présenté le plan de sauvegarde communal prévu pour faire face aux situations d'urgence.

Le compte-rendu détaillé de la réunion pourra être consulté en mairie ou sur le site de la commune dès l'approbation du procès-verbal à la prochaine réunion du conseil municipal.



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie a mis en valeur l'expression théâtrale. Elle a permis d'honorer des jeunes lewardois dans les domaines artistique et sportif. Le bilan de la gestion communale pour l'année 2024 a été dressé et les perspectives pour 2025 ont été évoquées.



C'est sous la forme d'une pièce de théâtre écrite en 7 actes que s'est déroulée cette présentation des vœux municipaux de l'année devant un nombreux public.

Mme Thérèse Bary
a mis ses talents de comédienne au service des différents intervenants et a assuré l'animation.



Acte 1 :
Mme Sticker, directrice générale des services de la mairie



a présenté ses vœux au public, aux élus acteurs et actrices de la gestion municipale, aux agents territoriaux de la mairie qui travaillent avec cœur et engagement pour appliquer la politique communale et rendre service aux habitants.

Elle a eu une pensée pour les agents communaux qui ont pris leur retraite au cours de l'année 2024.

Acte 2
les enfants, conseillers municipaux
ont ensuite présenté leurs vœux, exprimé l'enthousiasme qui les anime autour d'un projet solidaire qu'ils mettent en place.



Acte 3

deux conseillères municipales ont dressé le bilan non exhaustif des événements de l'année 2024.

Mme Amandine Duquesnoy a remercié les agents territoriaux qui interviennent avec professionnalisme, efficacité et beaucoup d'adaptabilité au service de la ville.

Elle a rappelé les travaux réalisés (voir les journaux municipaux de l'année).

Mme Emmanuelle Madoux a rappelé le tissu associatif dense et dynamique qui enrichit la vie de notre ville avec la place particulière qu'occupe le CAL qui organise la fête à la châtaigne.



Ce vivier important a permis de mettre sur pied des actions collectives telles qu'octobre rose en soutien de la lutte contre le cancer du sein ou la maraude pour venir aide à des personnes en difficulté.

Ce dynamisme associatif est mis en évidence dans le bulletin rétrospectif de l'année 2024.

Elle a énuméré la longue liste des animations qu'a connues notre ville.



19 MARS

La population est invitée par la municipalité et la FNACA.

La commémoration des accords d'Evian signifiant la fin officielle de la guerre d'Algérie aura lieu le 19 mars. Rassemblement à 19 h, rue du 19 mars 1962.

En 2023, des problèmes sur les pieds de vigne ont *Des cendriers de poche sont toujours disponibles en conduite à leur arrachage (42 ont été conservés) et à la mairie sur simple demande. Des cendriers de rue sont à disposition des fumeurs en divers points de la campagne.* La vigne devrait être productive à partir de *mune.* 2026.

En 2024, 150 personnes ont visité la vigne.

Les travaux habituels ont été menés grâce aux bénévoles qui se rassemblent régulièrement pour des opérations de maintien en état du patrimoine viticole. Une étude de la vigne avec la participation de 2 classes de l'école Salengro a été menée à son terme. Cette étude a reposé sur la saisonnalité de la gestion de la vigne. Un pied a été dédié à chaque élève.

L'étude de la vigne et les interventions des élèves sur le terrain ont été possibles grâce à la participation active des enseignants, la présence de Yann Mazingue qui chapote cette activité et aux membres de l'association qui ont donné les explications nécessaires et assuré la sécurité.

La confrérie a organisé un repas en avril dont le bénéfice a été dédié au financement du remplacement des pieds de vigne. Elle a mis aussi en place pour ses adhérents des commandes groupées de vin de qualité.

M. Christian Fargeas, trésorier, a dressé le bilan financier. Il a remercié M. le conseiller départemental pour la subvention qui a été allouée en 2023 pour l'achat des pieds de vigne et M. le maire ainsi que la municipalité pour leur soutien financier et leur écoute.

M. Alain Bruneel a félicité M. le Président pour l'excellente ambiance qui règne parmi les adhérents. Il s'est dit très heureux du travail pédagogique mené avec les élèves. Il a assuré l'association de son soutien sans faille.

M. Beauchamp a souligné que l'association est la seule à cultiver la vigne dans le canton et qu'à ce titre, il a un regard particulier sur elle.

Il a précisé que pour le canton, une enveloppe d'aide de 55 000 € est destinée aux actions d'intérêt locaux.

Les demandes d'aide des associations sont en augmentation en nombre. Il devient difficile de répondre à toutes. Toutes les demandes n'ont pu être satisfaites en 2024.

Pour tout contact : M. Guénez : 06 09 01 11 85



ENVIRONNEMENT

Mégots

Soutenue par l'association ALCOME, la municipalité comme de plus en plus d'autres a multiplié en 2024 des offres de solutions au jet de mégots.



**MERCI DE NE PAS JETER
DE MÉGOT PAR TERRE**

Les mégots polluent sol, eau et air.

Un seul mégot renvoie jusqu'à 4000 substances chimiques

Une étude de la vigne avec la participation de 2 classes de l'école Salengro a été menée à son terme. Il s'agit du 3ème déchet

le plus mortel et polluant dans les océans

après les filets de pêche et les sacs plastiques. Transportées par les eaux de pluie, infiltrées dans les sols, les substances chimiques polluent, impactent l'environnement et la santé des animaux et des humains.

Une amélioration dans les comportements des fumeurs est perceptible dans la commune, les efforts doivent être poursuivis ici et ailleurs.

Merci aux Lewardois fumeurs qui ont adhéré à cette initiative.

Poubelles

Elles doivent être sorties le soir de la veille du ramassage et être enlevées du trottoir dans la journée.

Les bacs doivent être rentrés le jour même après le passage du camion benne. Les bacs ne doivent en aucun cas rester sur la voie publique.

Trop nombreuses sont les poubelles sans couvercle.

Les contenus sont livrés aux intempéries. De mauvaises odeurs peuvent indisposer le voisinage. Le rassage par les ripeurs est en mode dégradé.

Une seule solution : contacter le service déchets de Cœur d'Ostrevent Agglomération par téléphone 0 800 585 854 (numéro vert), par courriel gestiondesdechets@cc-coeurdostrevent.fr.

Un rendez-vous sera pris et votre poubelle sera de nouveau en conformité.

SANTE

Il y a toujours des particules de plastiques dans le Coca-Cola.

6 mois après une première enquête menée par l'association Agir pour l'environnement, celle-ci a identifié 4 sortes de plastiques dont un PVC (polychlorure de vinyle) dans des proportions cependant moindres qu'à l'occasion des premières analyses.

COMITE D'ANIMATION LEWARDOIS

Mme Nina Lahssen, présidente, a réuni les adhérents de l'association le mardi 21 janvier en présence de M. le Maire et d'élus municipaux dont Mme Delmaire, adjointe au maire chargée des associations.



Une minute de silence a été observée en mémoire de M. Jean-Claude Dubrunquez, membre actif qui s'investissait énormément dans l'organisation de la fête.

18 personnes administrent et organisent les activités du CAL dont la fête à la châtaigne, la Saint-Sylvestre ... Son action est soutenue par de nombreuses associations lewardoises qui participent notamment à la fête de la châtaigne.

Mme Amandine Duquesnoy, secrétaire, a dressé le bilan des animations par ailleurs largement commentées dans la presse communale.

Mme Marie-Aude Lécutiez, trésorière, a détaillé recettes et dépenses dans un budget global équilibré. Le CAL a obtenu en 2024 pour ses activités des subventions du conseil départemental et du conseil municipal.

Des projets à confirmer ont été évoqués pour encore plus d'animation à destination des Lewardois.

M. Bruneel a félicité les bénévoles de leur implication dans les activités du CAL. Le CAL est lié par une convention à la municipalité qui peut ainsi répondre efficacement aux sollicitations festives.

Le bureau sortant a été reconduit dans ses fonctions.

Pour tout contact : Mme Lahssen 06 75 61 09 52



CULTURE ET LIBERTE

Une réception a été organisée le 14 janvier par l'association.

Adhérents et familles ont été invités. Monsieur le Maire et des élus municipaux ont assisté à ce mo-

ment empreint de convivialité.

La présidente, Mme Eve Van Wynsberge, a formulé aux adhérents, bénévoles, administrateurs, équipe salariée et partenaires le souhait d'une année 2025 plus sereine dans l'esprit. Elle leur a présenté ses meilleurs vœux, a espéré que les objectifs de l'association puissent aboutir au bien-être de tous. Elle a transmis à tous sa très grande satisfaction du travail accompli et a adressé ce message à valeur universelle : « Dans cette époque plus que jamais troublée, la solidarité et la coopération sont absolument nécessaires ». Cette rencontre a permis d'offrir au public un spectacle au cours duquel les enfants ont présenté des sketches et des danses d'ensemble pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Mme Marie Wynsberge, animatrice dans la structure, a démontré toute son efficacité pédagogique dans la réalisation du spectacle présenté.

La soirée s'est achevée par la dégustation de pâtisseries confectionnées par l'atelier cuisine et la prise d'une boisson.



Acte 4

La création du livre : « Mon voisin, ce héros » a donné lieu à une projection avec *prise de parole d'intervenants*, acteurs essentiels de la réalisation.

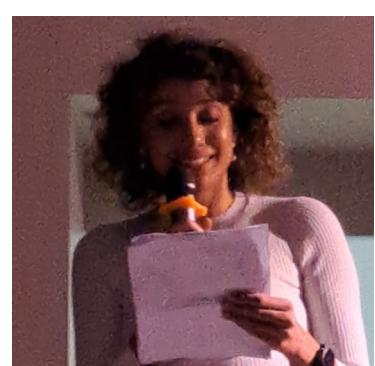
Acte 5

Une place a été donnée à *de jeunes lewardois* qui ont dévoilé un panel d'activités où ils excellent. 6 jeunes musiciens passionnés de rock n'roll, encadrés par *M. Vincent Vandevoorde*, sont entrés en scène pour une parenthèse musicale.



Mme Pauline Lewandowski est passionnée d'art pictural. Elle crée, reproduit des tableaux en peinture acrylique. Elle laisse son imaginaire s'évader devant la toile. Quelques œuvres ont été présentées par projection.

Pauline est aussi comédienne, elle a interprété avec Thérèse un pastiche de l'émission « l'amour est dans le pré » qui a ajouté une note d'humour au spectacle.



Mme Séphora Laouedj a exprimé sa passion du sport. Cette joggeuse draine les podiums des différentes courses auxquelles elle participe. Elle a fait la une du journal « jogging international ».



M. Hugo Dess a interprété un slam de sa composition.



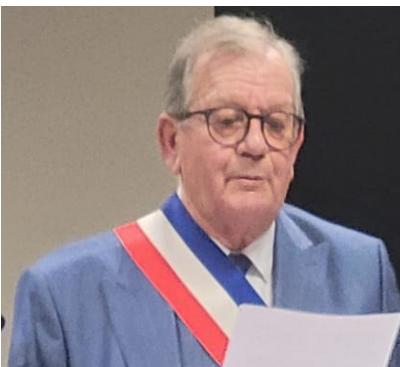
Acte 6

Est venu le temps du dernier intervenant.

M. Alain Bruneel a salué les personnalités présentes : M. Beauchamps, conseiller départemental, M. Delannoy, président de Cœur d'Ostrevent Agglomération, les élus communautaires, les maires et adjoints des communes voisines.

Il a remercié les différents intervenants, participants actifs du spectacle vivant qui a été présenté, les élus municipaux qui mettent tout en œuvre pour renforcer le bien vivre ensemble. C'est une valeur précieuse pour que chaque Lewardois puisse trouver sa place et s'épanouir dans la commune.

Ses remerciements sont allés également au personnel communal qui met en place avec professionnalisme les décisions du conseil municipal et intervient efficacement en faisant vivre notre service public de proximité.



Il a rappelé que la communauté de communes, désormais reconnue communauté d'agglomération, répond par les compétences qui lui sont dévolues aux besoins et aspirations des élus de la

commune et des Lewardois.

Il a dit le plaisir qu'il a eu d'accueillir la population en ce moment précieux de rassemblement, de partage, de célébration du dynamisme de la commune grâce à la forte implication des bénévoles des associations (qui ont été applaudis par l'assistance) sans lesquels la vitalité de la ville serait bien évidemment impactée. M. le Maire a fait part de ses inquiétudes quant au climat politique national et international délétère actuel. L'influence néfaste des réseaux sociaux qui distillent haine, violence verbale, appel parfois à la violence physique aggrave le niveau d'intolérance dans la société.

Il a tracé les perspectives pour l'année 2025.

Elle sera l'année de la sécurité.

Le dispositif citoyens vigilants renforcera le lien entre habitants et service de police.

La municipalité est en attente d'une validation d'installation de 13 caméras de vidéosurveillance.

Elle a le souci permanent de trouver des solutions pour réduire la vitesse des automobilistes dans les rues de la ville. La demande d'autorisation et de financement de radars et de feux « intelligents » est en cours auprès des autorités compétentes.

M. le Maire a rappelé que les excès de vitesse ne sont pas de sa faute mais de l'irrespect du code de la route par les conducteurs.

Une consultation citoyenne concernant l'éclairage public sera organisée au cours du premier trimestre 2025.

Les travaux à l'école se poursuivront.

Le projet de rénovation de la place des Vésignons a été reporté pour faire face à d'autres priorités.

L'aménagement de la place devra être revu dans sa globalité en lien avec le projet départemental de créa-

tion d'une piste cyclable Lewarde-Cantin et l'aménagement du dernier km conduisant au CHM.

Le travail engagé avec l'ingénierie départementale I-Nord se poursuivra pour concevoir la place des Vésignons de demain.

L'intervenant a souhaité une année nouvelle pleine de succès et de belles réalisations au service de notre commune.

« C'est ensemble, avec nos différences, nos talents et nos rêves que nous construirons chaque jour un avenir qui nous ressemble ».

Acte 7 : une banderole a été dévoilée.

Elle a été créée par Hiz Graff (graffeur de Masny) et sera visible au restaurant scolaire.

Le sourire des enfants symbolise l'espoir d'un monde meilleur porté par la volonté de la jeunesse.



TRAVAUX

La rénovation des rues de l'Egalité et des Bleuets est en cours d'achèvement.

L'assainissement a été remis aux normes environnementales par Noréade.

Les travaux de réfections des trottoirs et chaussée après les travaux d'assainissement sont en bonne voie.



ENVIRONNEMENT

Nettoyons la nature

L'opération annuelle initiée par la région Hauts-de-France est renouvelée.

Elle est organisée les 15 et 16 mars. Possibilité d'une participation le vendredi 14 mars (prévenir dans ce cas M. Léger 03 27 96 33 57).



La commune, engagée dans la protection de notre environnement, prend part à l'initiative.

Pour la réussite de l'action, la mobilisation du plus grand nombre possible de volontaires est nécessaire. La société de chasse de Lewarde participera.

Rendez-vous, le samedi 15 (et) (ou) le dimanche 16 mars à 9 h, salle Edouard Pot, rue de Loffre. L'activité prendra environ 1 h 30 de votre temps.

La ville sera découpée en secteurs de ramassage.

Adolescents et adultes, venez avec un gilet jaune (pour la sécurité), une paire de gants de jardinage, une pince (si vous en avez une).

Les enfants sont les bienvenus s'ils sont accompagnés d'un adulte.

La mairie, en fonction de la dotation régionale perçue, complètera le matériel avec des sacs poubelles et des paires de gants.

Ne nous résignons pas à subir sans réagir l'incivisme d'une frange de la population qui refuse d'adopter les règles communes qui prévalent en matière de tri des déchets et utilisent routes et nature comme dépotoirs. Ces déchets génèrent une pollution visuelle mais surtout chimique par infiltration de quantité de produits chimiques dans le sol et les eaux.

La pollution de l'eau ne peut être traitée par la voie des stations d'épuration et les produits chimiques se retrouvent dans l'eau du robinet.

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité, c'est toujours ce qui s'est passé.
Margret Mead

CONFRERIE DU CLOS SAINT-REMI



Le 23 janvier, M. le président Jean-Marc Guénez a réuni les vigneronnes en assemblée générale.

M. le conseiller départemental Charles Beauchamp, M. le maire Alain Bruneel, Mme Jeanne-Marie Delmaire adjointe au maire chargée des associations et des représentants du conseil municipal ont assisté à la réunion de cette association qui, dans sa proposition d'activité, est unique dans le Douaisis.

M. Jean-Marc Guénez a présenté ses vœux et rappelé l'historique de l'association créée en 1996.

Mme Françoise Bogaczinski, secrétaire, a présenté le rapport d'activités.

